Province de Québec
MRC de Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Benoît-Labre

AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES / N° : 221-05928-00

RACCORDEMENT D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE DU PARC INDUSTRIEL

La MUNICIPALITÉ DE SAINT- BENOÎT-LABRE requiert des offres pour le raccordement d'aqueduc et d'égout sanitaire du parc industriel. Le projet consiste le prolongement des services d'aqueduc et d'égout sanitaire (± 1 255 mètres sur la rue Industrielle, ± 140 mètres dans la servitude/stationnement et ± 232 mètres sur la route 271). Le projet inclut également la réfection de chaussée, de ponceaux d'entrées privées, le réaménagement des fossés et l'adaptation des arrières. Le projet pourrait faire l'objet d'une contribution du programme PAVL, dans le volet AIIRL.

Les travaux font l'objet d'une demande d'aide financière au programme d'aide financière PAVL.

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Un dépôt de soumission au montant minimal de 10 % de la valeur totale de la soumission sous forme, soit d'un chèque visé tiré sur une Banque à Charte du Canada ou sur une Caisse Populaire, soit d'un cautionnement de soumission et d'une convention relative à l'émission de cautionnements, conforme aux exemples joints au document d'appel d'offres, le tout payable à la "Municipalité de Saint-Benoît-Labre " et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules seront considérées, aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant un établissement au Canada à l'exception des entrepreneurs du Nunavut et du Yukon, étant donné que le présent contrat est assujetti à l'ACCQO (Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario, à l'AQNB (Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (2008) et à l'ACI/ALEC (Accord sur le commerce intérieur / Accord de libre-échange canadien) et détenant, le cas échéant, la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B.-1.1).

Lorsqu'une personne ou une entreprise intéressée est d'avis que les documents d'appel d'offres ou le processus d'attribution d'un contrat ne respectent pas les règles contractuelles en vigueur, elle peut se plaindre à l'organisme public concerné ou à l'Autorité des marchés publics (AMP). La date limite du présent appel d'offres pour porter plainte est le 26 mars 2024. La date limite de réponse aux plaintes adressées pour le présent appel d'offres est le 5 avril 2024.

Les soumissions doivent parvenir à l'édifice municipal de Saint-Benoît-Labre à l'attention de Mme Coralie Rodrigue, directrice générale au 216, route 271, St-Benoît-Labre (Québec) G0M 1P0, **avant 10h00, le 8 avril 2024**.

L'ouverture des soumissions se fera au même endroit immédiatement après l'heure de clôture des soumissions. L'ouverture des soumissions se fera à huis clos ou selon les règles de la santé publique.

La MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies à la suite d'une telle décision.

Donné à Saint-Benoît-Labre
Ce 14e jour du mois de mars 2024

Coralie Rodrigue
Directrice générale et greffière-trésorière

****

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Coralie Rodrigue, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil, ce 14e jour du mois de mars 2024.

Coralie Rodrigue
Directrice générale et greffière-trésorière